

La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap - Diplôme d'Université

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Enfance**
 - **Education**
 - **Médico-social**
 - **Handicap**
 - **Santé**
 - **Action sociale**
 - **Culture**
 - **Musique**
 - **Arts**
 - **Expression**

Ensemble des professionnels avec compétences musicales qui travaillent avec la petite enfance, les enfants en difficulté ou en situation de handicap que ce soit dans le champ éducatif, social, médical ou culturel.

Code(s) NAF : **90.03B**, **90.01Z**, **88.99B**, **88.99A**,
88.91B, **88.91A**, **87.90A**, **87.10B**,
86.90F, **85.52Z**

Code(s) NSF : **335**, **133**, **330v**

Code(s) ROME : **J1304**, **J1507**, **K1206**, **K1202**, **L1202**

Formacode : **44041**

Date de création de la certification : **01/09/2013**

Mots clés : **relation**, **handicap**, **enfance**, **musique**

Identification

Identifiant : **3021**

Version du : **11/07/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Les centres de formation des musiciens-intervenants - Rapport conjoint IGEN/IGAENR - Novembre 2016](#)
- [Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels - Rapport à Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes de Sylviane Giampino - 9 mai 2016](#)
- [Les territoires de l'éducation artistique et culturelle - Rapport au Premier ministre établi par Sandrine Doucet - Janvier 2017](#)
- [Pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants - Protocole d'accord entre le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes - 20 mars 2017](#)

Non formalisé :

- [Lettre soutien Centre Médico Psycho Pédagogique](#)

- [Lettre soutien Crèche associative](#)
- [Lettre soutien Ecole de musique municipale](#)
- [Lettre soutien FNAMI](#)
- [Lettre soutien Conservatoires de France](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Garantir les compétences des musiciens intervenant dans le secteur de la petite enfance et de l'éducation spécialisée

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Pas de lien

Descriptif général des compétences constituant la certification

1. Elaborer des pratiques musicales adaptées pour les jeunes enfants (0 à 3 ans), les enfants en difficulté, les enfants en situation de handicap :

Analyser les besoins et possibilités des publics ciblés, percevoir les contextes, et les configurations d'intervention en vue d'élaborer une intervention adaptée.

Identifier et choisir des modes de jeu, de relation sonore et des dispositifs qui tiennent compte :

- des étapes de développement des publics concernés,
- des possibilités et limites liées à leurs situations et contextes de vie,
- des sensibilités et singularités de perception des enfants rencontrés.

Identifier et choisir un répertoire et des supports sonores en fonction des configurations d'interventions.

Identifier, choisir, collecter et mettre à disposition des enfants des objets sonores et instrumentaux en phase avec les possibilités de jeu et de mobilisation motrice et expressive des publics rencontrés.

2. Intervenir musicalement auprès de ces publics en prenant en compte leurs spécificités :

Interpréter différents types de pièces vocales, avec expression, justesse, sensibilité et musicalité.

Jouer de différents instruments (polyphoniques, monodiques ou à percussion) et objets sonores.

Accompagner instrumentalement sa voix ou celle des enfants.

Recourir à des répertoires diversifiés grâce à sa culture musicale.

Public visé par la certification

- Personnes avec des compétences musicales, travaillant dans le secteur de la petite enfance ou de l'enfance en situation de handicap
- Educateurs
- Educateurs spécialisés
- Personnels de santé
- Musiciens intervenants
- Artistes
- Professeurs des écoles
- Animateurs
- Professeurs de musique
- Assistantes maternelles

Réaménager des supports musicaux, en inventer et jouer avec les sons (les images, l'imaginaire, les évocations poétiques, les dimensions ludiques...).

3. Travailler en étroite collaboration avec les professionnels du milieu éducatif, artistique et médico-social pour mettre en place un dispositif pédagogique et relationnel adapté :

Elaborer un projet d'intervention en collaboration avec les acteurs de l'institution.

Intégrer les séances de musique à la vie de la structure, au plus près de ses publics.

Réaliser régulièrement des bilans d'étapes avec les acteurs de l'institution.

4. Accompagner une équipe pluridisciplinaire pour la mise en œuvre d'un projet d'éveil musical :

Associer les acteurs de la structure pendant l'intervention.

Déterminer avec l'équipe les espaces disponibles et adaptés, aux conditions d'intervention.

Déterminer avec l'équipe les périodes les plus propices aux interventions (rythmicité, durée, moment dans la journée...).

Définir avec l'équipe les possibilités de continuité d'action, en dehors de la présence de l'intervenant.

5. Analyser ses pratiques et les adapter si nécessaire :

Analyser son projet d'éveil musical à intervalles réguliers pour être en mesure d'aménager l'action en fonction des situations et évolutions rencontrées dans la structure, avec les équipes et/ou les publics.

S'appuyer sur ses perceptions sensibles pour ajuster son intervention (ses répertoires et ses démarches) aux besoins, réactions et évolutions des enfants.

Modalités générales

La certification est accessible par la voie de la formation continue - 200H organisées en 1 session de 5 jours et 6 sessions de 2 jours de formation de septembre à mai (120H) et 80H de pratique professionnelle support à une analyse de pratiques.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Développement de ses compétences pédagogiques, musicales et relationnelles en direction du public de la petite enfance et de l'enfance en situation de handicap.

Développement de son secteur potentiel d'activité.

Pour l'entité utilisatrice

Garantir la qualité pédagogique et musicale des ateliers d'éveil musical destinés aux tout-petits et aux enfants en situation de handicap au sein de son établissement.

Acquisition de compétences liées à sa pratique artistique qui enrichissent ses compétences métier.

Reconnaissance de ses compétences professionnelles pour proposer et mener des projets d'éveil musical au sein de son établissement ou dans des lieux dédiés à la petite enfance ou à l'enfance en situation de handicap.

Elargir son public en proposant des projets pédagogiques adaptés aux tout-petits et aux enfants en situation de handicap.

Compléter son dispositif pédagogique existant et contribuer ainsi au développement de ces publics spécifiques.

Renforcer la cohésion de ses équipes autour d'un projet fédérateur d'atelier musical.

Pour les établissements publics d'enseignement musical, accompagner des personnels pour l'accueil d'enfants en situation de handicap en réponse à la demande du ministère de la culture de favoriser « un accès équitable à la culture ».

Pour les établissements publics ou privés d'enseignement musical, engager des pluriactivités avec des structures dédiées à la petite enfance et aux enfants en situation de handicap (partenariats avec crèches, IME...)

Evaluation / certification

Pré-requis

Diplôme de niveau 3 (bac + 2) ou validation des acquis pédagogiques ou professionnels équivalent.

Pratique musicale de bon niveau évaluée par un test d'entrée préalable :

- aptitude à interpréter différents types de pièces vocales, avec expression, justesse, sensibilité et musicalité,
- aptitude à s'accompagner ou à jouer de différents instruments (polyphoniques, monodiques ou à percussion) et objets sonores,
- connaissance de la musique qui permet de recourir à des répertoires diversifiés,
- qualités créatives permettant de réaménager des supports musicaux, d'en inventer et de jouer avec les sons.

Avoir des expériences professionnelles ou personnelles avec un public d'enfants.

Compétences évaluées

Elaborer des pratiques musicales adaptées pour les jeunes enfants (0 à 3 ans), les enfants en difficulté, les enfants en situation de handicap. Intervenir musicalement auprès de ces publics en prenant en compte leurs spécificités.

Travailler en étroite collaboration avec les professionnels du milieu éducatif, artistique et médico-social pour mettre en place un dispositif pédagogique et relationnel adapté.

Accompagner une équipe pluridisciplinaire pour la mise en œuvre d'un projet d'éveil musical.

Centre(s) de passage/certification

- CFMI de Tours « La C-harmonie » 7 rue Jean I-nglessi 37230 Fondettes
www.ash.univ-tours.fr/cfmi

Analyser ses pratiques et les adapter si nécessaire.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveau délivré

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Diplôme d'Université « La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap »

Plus d'informations

Statistiques

39 certifiés (3 sessions depuis la création en 2013) - 12 à 14 certifiés par an

Autres sources d'information

Site de la formation continue de l'Université de Tours

<http://formation-continue.univ-tours.fr/offre-de-formations/la-musique-et-le-tout-petit-la-musique-et-l-enfant-en-situation-de-handicap-du--350438.kjsp>

Site du CFMI de Tours

<http://ash.univ-tours.fr/presentation/du-diplome-d-universite-la-musique-et-le-tout-petit-la-musique-et-l-enfant-en-situation-de-handicap--327271.kjsp?RH=1184590961363&RF=1190883125181>